



Bourses d'études du Conseil régional du travail de Waterloo

2023 – 2024

Le Conseil régional du travail de Waterloo est fier d'annoncer son programme de bourses d'études pour soutenir les étudiants de niveau postsecondaire qui sont activement inscrits à compter de **septembre 2023**.

Les prix sont les suivants :

- JUSQU'À **deux (2) bourses de 1000 \$** seront remises à un membre actif **OU** à l'enfant ou au pupille âgé de moins de 25 ans en date du 1er septembre 2023 d'un membre actif d'une section locale **affiliée** au Conseil régional du travail de Waterloo;
- **Une (1) bourse supplémentaire de 1000 \$ PEUT** être attribuée à un candidat répondant aux critères ci-dessus **OU** elle peut être attribuée à un membre actif d'un syndicat basé dans la région de Waterloo **OU** à l'enfant ou au pupille âgé de moins de 25 ans au 1er septembre 2023 d'un membre actif d'un syndicat basé dans la région de Waterloo **NON affilié** au Conseil du travail de la région de Waterloo.

Les critères de sélection des lauréats des bourses seront basés sur :

- Un formulaire de demande **dûment rempli**;
- Une **dissertation originale** (environ 500 mots), **OU** une affiche (poster) (affiche de 8,5 » x 11 » d'œuvre d'art originale), **OU** une soumission vidéo (une vidéo imaginative, intelligente et originale de deux minutes) en **français ou en anglais** sur le thème : « **De quelle façon, l'appartenance à une famille de travailleur syndiqué a amélioré la vie de cette famille** »;

** Remarque : Une copie de votre lettre d'admission officielle et/ou de votre reçu de frais de scolarité payés dans le cadre de votre programme d'études postsecondaires est requise à la réception de la bourse; Dans le cas d'un programme d'apprentissage, la documentation officielle de votre entente de formation signée approuvée et/ou l'enregistrement de votre formation en apprentissage est requise dès la réception de la bourse.*

Le Conseil régional du travail de Waterloo croit à la justice sociale et à l'équité et croit fermement que l'éducation postsecondaire offre d'importantes possibilités qui ne devraient pas être limitées par les frais de scolarité ou la dette étudiante. Nous espérons que cette bourse contribuera à rendre l'éducation plus abordable pendant que nous luttons pour rendre l'accès universel. Nous encourageons fièrement les femmes, les personnes de couleur, les peuples autochtones, les personnes 2ELGBTQIA+, les personnes handicapées et les personnes d'autres milieux en quête d'équité à postuler pour cette bourse.

Les demandes dûment remplies doivent être soumises au plus tard le **30 juin 2023** par courriel à l'adresse suivante :

jeffd@waterloolabour.ca

Sujet: **WRLC 2023 Scholarship/bourse**

Les récipiendaires des bourses seront avisés d'ici la mi-août. Veuillez soumettre vos questions ou demandes de renseignements par courriel à l'adresse suivante : jeffd@waterloolabour.ca.

En solidarité,

Jeff Donkersgoed
1er Vice-Président, Comité des bourses
Waterloo Regional Labour Council



Bourses d'études du Conseil régional du travail de Waterloo

2023 - 2024

Formulaire de demande de bourse

Partie 1 : L'étudiant

Nom de famille : _____ Prénom: _____

Adresse : _____

Ville, Province: _____ Code postal: _____

Courriel: _____

Téléphone: _____

- a) **Études postsecondaires** (programme d'études prévu pour septembre 2023. Les bourses seront distribuées suite à la soumission de l'acceptation au programme et / ou du reçu de frais de scolarité payés)

Nom de l'établissement postsecondaire:

Programme d'études/programme d'apprentissage:

Année d'études: _____

- a) **Sondage volontaire d'autoidentification pour les candidats des groupes en quête d'équité** (Veuillez cocher toutes les réponses qui s'appliquent.)

Je m'identifie comme:

- Femme
 Autochtones (Premières Nations, Inuits ou Métis)
 2SLGBTQIA+
 Personne de couleur
 Personne handicapée
 Francophone

- b) **Liste de contrôle obligatoire pour toutes les demandes** (Veuillez vérifier que tous les documents requis sont inclus et que toutes les sections sont remplies.)

J'ai joint les documents suivants :

- Formulaire de demande dûment rempli
 Dissertation, affiche/poster OU vidéo sur le thème d'aujourd'hui (SVP Inclure un lien URL YouTube ou autre site de streaming ici si vous soumettez une vidéo):

Toutes les informations sur cette demande resteront strictement confidentielles

Partie 2 : Syndicat affilié

- L'applicant est-il ? . . un membre actif d'une section locale affiliée au Conseil régional du travail de Waterloo;
- un enfant ou un pupille âgé de moins de 25 ans en date du 1er septembre 2023 d'un membre actif d'une section locale affiliée au Conseil régional du travail de Waterloo;
- un membre actif d'un syndicat établi dans la région de Waterloo qui n'est PAS affilié au Conseil du travail de la région de Waterloo;
- un enfant ou un pupille âgé de moins de 25 ans au 1er septembre 2023 d'un membre actif d'un syndicat de la région de Waterloo qui n'est PAS affilié au Conseil régional du travail de Waterloo.

Nom du syndicat et numéro de l'unité de négociation: _____

Employeur: _____

Occupation: _____

Parent/Tuteur (si applicable): _____

Partie 3 : Déclaration, date limite et destination

Je confirme par la présente que toutes les informations soumises ici sont véridiques et complètes. Je déclare que ma dissertation, mon affiche ou ma soumission vidéo est mon propre travail original et reflète mes pensées indépendantes. Je reconnais que le Conseil régional du travail de Waterloo se réserve le droit de publier les noms des gagnants, leurs photos et leurs soumissions (en tout ou en partie).

Votre nom: _____

Signature: _____

Le formulaire de demande dûment rempli et les documents requis doivent être reçus par courriel au plus tard le 30 juin 2023 à :

jeffd@waterloolabour.ca

Sujet: **WRLC 2023 Scholarship/bourse**

VEUILLEZ VOUS ASSURER DE RECEVOIR UN COURRIEL DE CONFIRMATION RÉPONSE. SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU DE CONFIRMATION DE VOTRE SOUMISSION, VEUILLEZ RENVOYER VOTRE SOUMISSION À

jeffd@waterloolabour.ca

VEUILLEZ NOTER QUE LE WRLC N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES SOUMISSIONS PERDUES, MANQUANTES, INCOMPLÈTES OU REDIRIGÉES DE DEMANDES, D'INSCRIPTIONS OU DE DOCUMENTS JUSTIFICATIFS NON REÇUS À LA DATE LIMITE. LES PARTICIPATIONS GAGNANTES PEUVENT ÊTRE AFFICHÉES SUR N'IMPORTE QUEL SUPPORT PAR LE CONSEIL AVEC LA PERMISSION DU CANDIDAT GAGNANT.

Toutes les informations sur cette demande resteront strictement confidentielles.